

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS1130

présenté par

Mme Taillé-Polian, Mme Garin, M. Peytavie et Mme Rousseau

ARTICLE 4

Supprimer les alinéas 26 et 27.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ces alinéas montrent la face cachée de ce projet de loi et la véritable ambition du Gouvernement : mettre en place une surveillance généralisée des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Le groupe écologiste - Nupes s'oppose à cette mutualisation et refuse que la mise en œuvre de France Travail soit le prétexte à la création d'un « Big brother des travailleurs ».

Alors que les 18-24 ans sont les plus touchés par la pauvreté, que 1,4 millions de jeunes vivent sous le seuil de pauvreté, le Gouvernement assume une politique de surveillance généralisée des jeunes accompagnés, loin de leur aspiration première, l'accès à l'autonomie et à l'émancipation.

De plus, il y a un risque accru de non sécurisation voire de fuite de données en ligne. En août dernier, un prestataire de Pôle emploi, l'entreprise sous-traitante Majorel, qui réalisait un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros en 2021, s'est fait voler des données personnelles qui concerneraient près de 10 millions d'utilisateurs et d'utilisatrices du service public de l'emploi.